M. Castleden: Le ministère du Commerce voit cependant à l'inspection de ces élévateurs?

Le très hon. M. Howe: Oui.

M. Castleden: Et à leur contrôle, quels qu'en soient les exploitants.

Le très hon. M. Howe: Oui.

M. Castleden: Un élévateur a été cédé à bail; lequel?

Le très hon. M. Howe: L'élévateur de Port-Arthur.

M. Castleden: C'est l'élévateur de la société McCabe.

Le très hon. M. Howe: Oui.

M. Castleden: Où en est actuellement le bail?

Le très hon. M. Howe: Le bail a été renouvelé à un taux majoré de loyer il y a environ 18 mois.

M. Castleden: Pour combien de temps?

Le très hon. M. Howe: Pour cinq ans, avec faculté de renouveler pour une autre période de cinq ans.

M. Castleden: A quel taux de loyer?

Le très hon. M. Howe: Au taux de \$75,000 par an, plus un pourcentage des recettes d'entreposage.

M. Castleden: Quelle est la capacité de l'élévateur?

Le très hon. M. Howe: J'en ai fait les plans en 1913, et je crois que c'est de 3,500,000 boisseaux.

M. Castleden: On me dit qu'il est d'excellente construction.

(Le crédit est adopté.)

Élévateurs du gouvernement canadien-446. Frais de fonctionnement et d'entretien, \$1,404,479.

M. Fleming: Au détail des affectations, page 542, le cinquième poste du haut de la page accuse une réduction de la somme relative aux emplois intermittents et autres, qui passe de \$172,934 à \$106,180. Environ dix rubriques plus bas il y a une augmentation au chapitre des réparations et de l'entretien des édifices de \$384,090 à \$435,300. Le ministre pourrait-il nous dire ce qui explique dans un cas la diminution et dans l'autre l'augmentation?

Le très hon. M. Howe: Je pense que l'estimation relative aux employés occasionnels se fonde sur les récoltes probables. Le chiffre le plus élevé reflète les nombreux mouments ont été plus faibles et il a fallu moins d'employés occasionnels. Il va sans dire que les frais d'entretien dépendent de l'accumulation des travaux d'entretien à effectuer. Ce chiffre représente l'estimation des travaux d'entretien qu'on s'attend d'effectuer au cours de cette année-là.

M. Fleming: Quelle somme a-t-on effectivement dépensée au cours de la dernière année financière à l'égard des employés occasionnels et autres. Je constate que le crédit est de \$172,934.

Le très hon. M. Howe: Ce chiffre relatif aux employés occasionnels est compris dans le crédit relatif aux traitements et je doute que nous puissions l'en séparer.

Je me demande s'il serait M. Fleming: possible d'obtenir le chiffre exact, afin qu'il soit plus facile d'établir une comparaison car, bien qu'il y ait une diminution apparente de \$66,000, nous pourrions bien constater que le ministère n'a pas effectivement dépensé la somme votée à cet égard l'an dernier.

Le très hon. M. Howe: C'est peut-être vrai. Je pense que c'est probablement vrai. Le nombre d'employés occasionnels dont on a besoin dépend de la nature du mouvement des récoltes. S'il est très considérable, il faut embaucher un plus grand nombre d'employés occasionnels. Nous nous efforçons de prévoir une somme suffisante pour tenir compte de tous les besoins relatifs aux employés occasionnels. Parfois notre estimation est trop élevée. Si elle est trop basse, nous demandons une somme additionnelle dans les crédits supplémentaires.

M. Nicholson: On a formulé des requêtes au ministre à l'égard de la construction d'un élévateur de tête de ligne dans le nord-est de la Saskatchewan. Il semble que l'exploitation d'élévateurs soit très profitable. Selon le dernier rapport annuel, il y a un excédent de 779 millions de dollars. Afin d'utiliser au maximum les installations de Churchill, il semblerait logique de construire un élévateur de tête de ligne dans le nord-est de la Saskatchewan, où on pourrait entreposer les céréales, pour ensuite les transporter à Churchill le plus tôt possible pendant la saison de navigation. Le ministre peut-il nous fournir des renseignements en ce qui concerne l'à-propos d'aménager un élévateur de tête de ligne dans le voisinage de Chur-

Le très hon. M. Howe: Le transport des céréales des élévateurs régionaux à d'autres entrepôts et de ces entrepôts jusqu'aux ports océaniques entraîne des frais inutiles aux producteurs. Il est beaucoup plus facile de vements en 1953. L'an dernier, les mouve- laisser les céréales destinées à Churchill dans